



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL
SAISON 2022/2023
PROCES-VERBAL N°3
DU 16 NOVEMBRE 2022



PRESIDENT DE SEANCE : Frédéric CASTEL

PRESENTS : DELANDHUY Raphael, DE FARIA Thomas (visio), DALLA POZZA Pascal, MEMBRADO Yann, PEREIRA José

ABSENTS EXCUSES : BIDAULT François, CHANDOURI Rachid (représentant des arbitres au C. D), GOMAS Olivier, GROD Denise, MEZRICHE Toufik, RAYBAUDI Thierry,

Frédéric CASTEL, président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h30

1. PREAMBULE, APPROBATION DU PV2

1.1 Préambule :

La CDA procède à un moment de recueillement suite au décès de Johan Hamel, arbitre FFF.

La CDA s'associe au DAF pour exprimer au club de Romilly Champagne Football Club ainsi qu'à la famille de feu José Ferreira, qui a été une cheville ouvrière du club de Romilly durant de longues années, toute sa compassion.

La CDA souhaite le meilleur à Jean-Louis Mazzeo qui nous quitte pour aller dans le District des Ardennes afin d'occuper le poste de Conseiller Technique Départemental DAP.

La CDA félicite nos 2 arbitres : Thomas Collavini et Yohann Gomas qui se sont distingués dans la coupe de France des arbitres organisée par la FFF avec le soutien de la Poste. Cette compétition ouverte à tous les arbitres amateurs de la FFF voit les 64 meilleurs d'entre eux s'affronter à distance dès les 32èmes de finale à l'occasion d'observations terrain. Nos deux arbitres aubois vont s'affronter en 32emes de finale de cette compétition.

1.2 Approbation du PV2 :

Le PV2 de la saison 2022-2023 est approuvé par les membres présents.

1.3 Invité :

Éric Raybaudi, responsable du pôle pratique du DAF, auquel la CDA est rattachée, est reçu afin d'échanger sur ses nouvelles fonctions au DAF. En effet, suite au départ de Jean Louis Mazzeo, Éric est chargé de toute la partie d'avant match. Il va avoir à gérer prochainement la partie informatique au niveau du DAF.

Un tour plus global est fait en lien avec les questions que la CDA peut se poser. Éric fait un retour sur le déroulé du dernier Comité Directeur dont les décisions seront publiées prochainement Et notamment celle des indemnisations des arbitres.

1.4 Audition :

A.F. est reçu suite un retour d'observateur en lien avec son attitude durant le débrief d'après match. L'arbitre exprime son point de vue sur le déroulement de cet évènement. La CDA lui rappelle fermement qu'un observateur est en droit de lui faire un retour sur sa prestation même s'il n'est pas directement concerné par l'observation.

2. COURRIELS RECUS

Le 20.09 Matthieu Cottias, FC Traînel, demande pourquoi la licence d'un de ses arbitres n'est toujours pas validée. La CDA ne peut répondre à ce type de question car elle n'a pas la main sur la gestion administrative du renouvellement des licences.

Le 30.09 le RC Aube dépose une demande d'arbitre pour un match du 16.10. La CDA fera de son mieux pour satisfaire cette demande en fonction de ses moyens.

Le 01.10 Franck Milesi informe de sa difficulté dans l'utilisation de son portail des officiels. La situation rentre dans l'ordre avec l'intervention d'Olivier.

Le 02.10 Thierry Raybaudi met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 02.10 Yacine Difallah demande à pouvoir être reçu par le président de la CDA et celui du DAF afin d'évoquer la section arbitrage qu'il gère au sein de son établissement scolaire.

Le 02.10 Mohamed Lachal met en copie la CDA de l'envoi de ses rapports disciplinaires.

Le 07.10 Alexandre Friquet demande à être retiré de la liste des arbitres de clubs.

Le 07.10 Fabien Chollier informe que son opération du genou gauche s'est bien passée et qu'il espère pouvoir être disponible avant la fin de saison. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 08.10 David Despret se met à la disposition de la CDA suite au forfait d'une équipe qu'il devait arbitrer.

Le 09.10 et le 23.10 Jules Balguy demande à pouvoir tourner plus régulièrement avec un arbitre D1.

Le 10.10 Ahmed Naji signale les difficultés rencontrées durant un match avec un délégué.

Le 12.10 David Mathurin rédige un rapport circonstancié suite à la blessure de son AA2.

Le 12.10 Auguste Augier signale une désignation incompatible avec sa situation que José corrige. Il informe le 13.10, que suite au changement d'heure pour le coup d'envoi du match sur lequel il était désigné, il ne peut s'y rendre pour raison professionnelle.

Le 15.10 Jean Michel Maingaut demande si sa désignation en ligue est maintenue suite à certains reports de matchs de district.

Le 17.10 David Despret demande si une date pour le rattrapage du rassemblement du 03.09 est connue. La CDA est en attente de la confirmation de la disponibilité des installations.

Le 18.10 Christophe Granger signale une difficulté pour saisir une indisponibilité.

Le 19.10, M. Philippaerts du SC Savières, demande la désignation d'un arbitre pour son match du 23.10 suite au changement opéré sur le calendrier de D2. Bien que réalisé hors délai mais au regard des circonstances, la CDA fera de son mieux pour répondre favorablement à cette requête.

Le 23.10 David Despret signale être positif au COVID et ne pas pouvoir honorer sa désignation.

Le 23.10 David Lobreau demande un changement de désignation pour un match à venir. Au regard du motif invoqué, José fait le nécessaire.

Le 25.10 Mohamed Bousehaba signale des difficultés d'utilisation du portail des officiels.

Le 26.10 Patrice Wallon, président d'Ervy le Châtel, demande la désignation d'un arbitre pour le 06.11. Il réitère sa demande le 28.10. La CDA fera de son mieux, en fonction de ses moyens, pour accéder à sa demande.

Le 26.10 Denise Grod signale l'absence du délégué désigné sur son match.

Le 28.10 Yanis Tachefine, via son responsable légal, informe ignorer qu'il avait une désignation pour le 29.10.

Le 29.10 Aurélien Prieur demande quand aura lieu le rattrapage pour les arbitres de clubs absents au rassemblement du 03.09. La CDA est en attente de la disponibilité des installations.

Le 30.10 Jonathan Noualhaguet signale une blessure qui le gêne pour ses matchs à venir.

Le 30.10 Mohamed Bousehaba informe d'un souci d'utilisation avec la FMI

Le 31.10 Erik Guillet met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 31.10 Abderrahmane Fezoua indique ses disponibilités du samedi pour les matchs en jeunes

Le 01.11 Aimen Beymik demande à pouvoir poser une indisponibilité qu'il ne peut faire sur le portail

Le 01.11 Anthony Perez constate avoir deux désignations sur le même jour. Le nécessaire est fait.

Le 02.11 David Mathurin met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 02.11 Abdelessamed Harbouli signale l'absence du délégué désigné sur son match.

Le 02.11 Alidjan Osmani signale avoir des difficultés pour saisir des indisponibilités.

Le 03.11 Auguste Augier demande le retrait de ses désignations du 05 et 06.11.

Le 03.11 la responsable légale de Yanis Tachefine demande à Jean Pierre la procédure pour pouvoir créer l'accès au portail des officiels afin de visualiser les désignations à venir.

Le 04.11 Mohamed Bousheaba signale une impossibilité d'accès au portail des officiels. Olivier est sollicité.

Le 06.11 Aurelien Enfer sollicite la procédure à suivre pour une mise à jour de sa fiche administrative. Jean Pierre lui donne une réponse.

Le 07.11 Jordan Beaujoin envoie un rapport disciplinaire.

Le 07.11 Angélique Drivon, secrétaire de l'ASMSM, demande des informations sur les FIA pour un adulte souhaitant continuer à jouer tout en devenant arbitre officiel. Les renseignements fournis font l'objet d'un commentaire du président de club.

Le 07.11 Ryan Maurin demande s'il aura un match le samedi 11.12.

Le 08.11 Jean Paul André signale une double désignation pour le 12.11 le nécessaire est fait.

Le 13.11 Jordan Beaujoin met en copie la CDA de l'envoi de son rapport disciplinaire.

Le 14.11 David Mathurin met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 14.11 Denise Grod fournit un CM suite à son indisponibilité de dernière minute.

Le 15.11 l'Academy Football Club met en copie la CDA d'une réclamation posée suite à un match en U16.

3. INFORMATIONS CRA/LIGUE

Le 29.09 Matthieu Lombard, CTA, communique les résultats des tests ligue du 24.10. La CDA félicite Thomas Collavini et Mohamed Lachal pour leur réussite à cette partie de leur candidature ligue.

La ligue informe que le coup d'envoi du match FCMT/ REIMS ST ANNE en coupe Gambardella est à 15h.

Le 14.10 Matthieu Lombard, CTA, fait savoir que via l'IR2F, il est possible de financer une formation de tuteur au même titre qu'une FIA.

Le 27.10 Gauthier Leggeri, coordonnateur des désignations signale que 2 jeunes arbitres sont, suite à des forfaits, mis à la disposition de Thierry. Il demande également le positionnement d'un trio sur le match de coupe de France féminine du 30.10.

4. INFORMATIONS DISTRICT/CDA

4.1 District

Le 03.10 le secrétaire général du DAF relaie une demande faite en message privé sur Facebook du club de JS St Julien visant la désignation d'un arbitre sur une rencontre féminine de foot à 8 ayant lieu le 04.12 à l'occasion d'une action de promotion du foot féminin.

Le 03.10 Fabien Azil, CTD DAP, demande si des arbitres du DAF sont formés au FUTSAL car le projet d'une compétition FUTSAL U13 est en réflexion et débiterait le 10.12.

Le 04.10 le DAF annonce l'aménagement des horaires des rencontres du 16.10 afin de faciliter la présence d'un maximum de supporters à la rencontre ESTAC/AJACCIO à l'occasion de l'opération « OCTOBRE ROSE ».

Le 05.10 le DAF met en ligne et informe les responsables de clubs des modalités d'inscription à la FIA d'octobre.

La Commission jeunes informe régulièrement des modifications apportées au championnat U13. Elle signale le 28.10 du report du match en U14 Trainel / Vaudoise du 29.10 pour cause de Covid.

La commission des compétitions informe :

- Le 06.10 du forfait du club d'Origny pour le match du 09.10 en coupe Elite.
- Le 07.10 de l'avancée du coup d'envoi de 15h à 12h30 du match en coupe Roy : Bar sur seine/Essoyes
- Le 08.10 du forfait du club de Marigny st Martin en coupe Elite.

- Le 18.10 qu'en raison de la décision de la commission régionale d'appel, nous devons passer les poules de D2 a et B à 13 équipes avec une refonte du calendrier. José ajuste les désignations faites dans cette compétition.
- Le 28.10 du report du match Trainel / Vaudoise en U14 en raison de cas covid
- Le 28.10 du changement de terrain des matchs FC Nogentais3/Etoile Chapelaine2 en coupe Roy et FC Nogentais/Bar sur aube en U16.
- Le 04.11 du forfait d'Origny en d2 pour le match du 06.11 et de l'avancée de l'heure du coup d'envoi du match Bar sur seine2 / Ervy en coupe Roy du 20.11
- Le 11.11 du forfait du Melda2 en D3 pour le match du 13.11

Jean Pierre tient informé la CDA de l'avancée des dossiers des arbitres en attente de validation ainsi que des différentes réservations demandées par la CDA (réunion, rattrapage, formation...).

La direction du DAF demande de décaler la CDA prévue le 15.11 afin de pouvoir remettre le chèque récolté dans le cadre de l'action « OCTOBRE ROSE » de lutte contre le cancer.

Le 02.11 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, met en copie la CDA d'un courrier reçu en provenance d'un médecin suite à l'attitude d'un arbitre. Ce dossier est géré par la commission de discipline qui a suspendu à titre conservatoire l'arbitre incriminé.

Le 03.11 Cédric Bougé met en copie la CDA d'un échange avec un de ses délégués ayant eu une relation difficile avec un arbitre. Le 09.11, Cédric informe la CDA d'un échange avec un arbitre ayant demandé en direct la désignation d'un délégué.

Le 07.11 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, communique la convention signée entre le DAF et le tribunal de Troyes résultat de plusieurs mois d'échange avec les autorités judiciaires et ayant pour objectif de signaler et de traiter les infractions commises à l'encontre des arbitres de football et relative à la lutte contre les violences dans le football.

Il fait parvenir également une présentation des textes susceptibles d'être présentés à l'AG du DAF prévue le 12.12.

Le 14.11 Jean Pierre envoie un récapitulatif des arbitres désignables.

Le 15.11 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, informe que suite à des propos tenus sur les réseaux sociaux à l'encontre d'un arbitre, la commission de discipline est saisie car l'auteur des propos est licencié.

Les réservations pour le rassemblement, du 4 février 2023 sont faites.

Une formation arbitres clubs est prévue le 17 décembre 2022. Le DAF va en faire l'annonce sur le site.

4.2 CDA

Le 09.10 Frédéric Castel, président de la CDA, demande à monsieur Philippe Paulet, président du DAF, la mise à l'ordre du jour du Comité Directeur de la question des indemnités des frais d'arbitrage avec, si possible, un alignement sur la décision prise dans ce domaine par la LGEF. En l'absence du président de la CDA au Comité Directeur du 10.10, car prévenu tardivement, Rachid Chandouri se fera porte-parole de cette requête.

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la CDA pour cette saison est envoyé à la direction du DAF le 09.10 pour validation par le Comité Directeur.

Frédéric Castel, président de la CDA, relance la commission des délégations afin de mettre en place un temps d'échanges et de concertations entre nos deux commissions. Cette réunion aura lieu le 02.12.2022

Le 18.10 Ange Royer demande à bénéficier de la passerelle entre arbitre officiel et arbitre de club. La CDA valide sa demande.

5. DESIGNATIONS

La CDA remercie Raphael pour son investissement auprès des arbitres qui étaient en attente de validation de leur licence. Son implication et sa ténacité ont facilité et accéléré la désignabilité d'un bon nombre d'arbitres.

5.1 Adultes :

Le 29.09 Thierry Anglade fournit un CM d'indisponibilité d'un mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement. Son indisponibilité est prolongée le 19.10.

Le 02.10 Anthony Perez donne une explication à son absence à désignation.

Le 04.10 Philippe Pujol, président du foyer barséquanais, demande la désignation d'un arbitre pour un match de coupe Roy du 09.10.

Le 17.10 David Despret donne son avis sur la qualité des AA qui lui sont affectés pour une prochaine observation.

Le 17.10 Cédric Cuisinier demande le retrait d'une désignation pour le 01.11.

Le 20.10 Jean Claude Thieblemont demande à devenir AA. La CDA valide sa demande. Il intégrera la catégorie des AA la saison prochaine.

Le 22.10 David Despret, suite à un test positif COVID19, informe de son absence à désignation du lendemain.

Le 07.11 Aziz Hafidi communique ses indisponibilités car ne peut pas les poser via le portail des officiels en attendant la validation de sa licence.

Le 10.11 Christophe Granger signale une blessure au genou qui va le tenir hors des terrains pour une durée indéterminée. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.11 Renaud Bouge informe d'une indisponibilité à venir.

Le 12.11 Jonathan Noualhaguet signale une indisponibilité de dernière minute pour raison familiale.

Le 15.11 Jorge Dias, suite à la validation de sa licence, donne ses indisponibilités à venir.

Le 15.11 Christophe Granger envoie un CM d'indisponibilité de longue durée.

Le 16.11 Boris Vechin signale une blessure qui va le rendre indisponible quelques temps. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

5.2 Jeunes :

Le 29.09 Amin Essahli donne une explication à son absence à désignation du 24.09.

Le 04.10 Aurélien Enfer demande pour raison professionnelle à ne plus être désigné le samedi sur les compétitions jeunes.

Le 06.10 Yann Barthaux Vallée se déclare disponible pour des matchs durant les congés scolaires.

Le 07.10 Aimen Beymik informe qu'il ne peut se rendre à sa désignation car il n'est pas véhiculé.

Le 11.10 Amin Essahli signale qu'il ne peut se rendre à sa désignation du 15.10 car il n'est pas véhiculé.

Le 12.10 Thierry fait un courriel à un jeune arbitre afin de lui rappeler le fonctionnement des désignations et des délais de prévenance.

Le 17.10 Aimen Beymik informe d'une indisponibilité pour le 22.10 pour raison professionnelle.

Le 19.10, Noham Velay demande la raison pour laquelle, il n'a pas de désignation faite par la CDA. Il s'avère que suite à sa réussite à la candidature ligue, ses désignations sont désormais du ressort de la CRA.

Le 20.10 Julien Oliveira signale une désignation incompatible avec sa situation que Thierry corrige.

Le 22.10 Hugo Rabiati donne une explication à son absence à désignation.

Le 27.10 Alexis Phedoroff demande le retrait d'une désignation suite à la validation tardive de sa licence.

Le 30.10 Jules Balguy demande à pouvoir arbitrer le samedi en jeunes. Thierry prend acte de sa demande et le sollicitera si besoin.

Le 05.11 Abderrahmane Fezoua indique ne pas être en mesure d'aller à son match du jour.

Le 05.11 Aimen Beymik demande le retrait d'une désignation. Thierry lui fait une réponse.

Le 15.11 Samuel Pierson, vice-président de SSF, dépose une demande d'arbitre pour un match en U16 du 26.11.

Le 15.11 Aimen Beymik demande le retrait d'une désignation pour le 26.11 car il est de mariage.

Le 16.11 Yanis Tachefine demande sur la boîte mail du DAF, un retrait de désignation pour le 19.11 car ne peut se déplacer. Il lui est demandé d'utiliser la boîte mail de la CDA.

5.3 Observations - Tutorats - foot diversifiés

Le 19.10 David Lobreau exprime son point de vue sur les nouveaux critères d'observations.

Le 19.10 Pascal reçoit le calendrier du sport Universitaire pour cette saison sur lequel un seul match sera à couvrir le 24.11. La CDA sonde les arbitres potentiellement intéressés par ce type de désignation.

Yann communique à Jean Pierre le listing des observations réalisées en ligue afin que les défraiements soient effectués.

Pascal fait le 07.11 la désignation d'un trio pour une compétition FFSU.

Le 07.11 Grégory Ramond demande à ne pas être observé car il mettra un terme à sa carrière en fin de saison.

Le 06.11 Emmanuel Julien attire l'attention de la CDA sur l'attitude d'un AA durant une observation et demande le 14.11 la liste des arbitres qu'il aura à observer cette saison en D2.

Le 16.11 Yann, informé tardivement d'un changement d'arbitre sur une compétition de ligue, signale à Jean Pierre de la mise à jour des observations réalisées.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Denise est absente ce jour.

6.2 Pôle physique

Toufik a été contacté par Anthony Ustaritz, CTA en charge du développement et de la formation des arbitres de football, dans l'objectif de l'aider à structurer les séances d'entraînement collectif. Après divers échanges sur les besoins du groupe, le CTA s'est rapproché des services techniques de la ville de Troyes afin de pérenniser l'utilisation des installations. Toufik avec l'aide de François a défini une liste de matériel permettant une amélioration des conditions d'entraînements.

Toufik est content de voir de jeunes arbitres venir aux séances d'entraînements dont l'effectif reste stable.

6.3 Référents arbitres :

Toufik a été en lien avec des arbitres pour des conseils ou débriefs d'après matchs.

Thomas est peu sollicité.

Raphael maintient le lien avec les jeunes arbitres et les stagiaires adultes et les D3

Pascal va se mettre en lien avec les AA afin de sonder les besoins.

6.4 FIA

La FIA débute le 22.10 avec 25 candidats dont 3 n'appartenant pas à notre district. Dès la première matinée deux jeunes abandonnent la formation. L'IR2F en est informée.

Cette formation, une fois des soucis organisationnels surmontés (photopies, réservations de salles et repas...) est ouverte avec l'intervention du président de la CDA. Ainsi après la réalisation du module7 effectué le 05.11, la CDA dispose de 15 nouveaux arbitres : 11 jeunes et 4 adultes. Denise a transmis les résultats de cette formation à la ligue qui effectue une publication sur ses moyens de communication.

La CDA remercie les différents intervenants venus durant cette FIA : Denise, Yann, Raphael, Pascal et Rachid ainsi qu'Éric Raybaudi pour sa précieuse aide sur le module7 durant lequel l'UNAF est venue sensibiliser les nouveaux arbitres.

6.5 Promotionnels

François a débuté le 06.11 les observations de nos arbitres promotionnels.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

José demande si les frais d'arbitrage et d'observations du DAF seront alignés sur ceux de la ligue. La réponse sera dans le prochain pv du Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 23h.

La réunion n°4 de la CDA est prévue le 24.01.2022 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA